Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des Français en 2030

9 janvier 2015

Fin novembre 2014, l'ADEME a publié le quatrième volet de ses travaux de prospective initiés en 2012 pour proposer une vision à long terme du système énergétique français (voir sur ce blog les billets consacrés aux premier et troisième volets de cet exercice), en présentant un scénario pour « alléger l'empreinte environnementale de la consommation des Français en 2030 ». Une analyse de l'impact environnemental et climatique, à l'horizon 2030, des tendances de consommation actuelles a permis d'identifier les modifications des modes de production et de consommation nécessaires : une réduction de 17 % de l'empreinte carbone totale serait possible en 2030 (par rapport à 2007) « en appliquant des hypothèses ambitieuses mais réalistes de réduction des consommations d'énergie dans l'habitat et les transports, d'éco-conception des produits, de réduction des gaspillages, de modification de nos modes de consommation ».

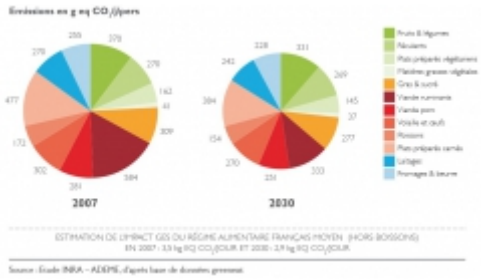
Décliné par thématiques de consommation, le scénario 2030 traite en particulier de l'alimentation. Plusieurs orientations sont identifiées pour une alimentation à « empreinte environnementale allégée » :

– « rééquilibrer les régimes alimentaires pour faire converger enjeux de santé et enjeux environnementaux » : réduction de la consommation de viande (-10 % en moyenne par personne), augmentation de celle de céréales, baisse de celle de boissons embouteillées, adoption de « régimes alimentaires plus calés sur les produits saisonniers » ;

– « réduire drastiquement le gaspillage alimentaire », de 60 % sur l'ensemble de la chaîne ;

– « améliorer les pratiques agricoles et développer l'écoconception dans les industries agro-alimentaires ».

L'impact du régime alimentaire français moyen (hors boissons) passerait alors de 3,5 kg EQ CO_2/jour en 2007 à 2,9 en 2030 :



L'ADEME souligne que différents leviers doivent être activés pour faire évoluer les comportements alimentaires : stratégies d'information et de prévention en nutrition ciblées sur certaines populations ou sur certaines périodes de la vie plus propices au changement, amélioration du niveau de connaissance de la population sur l'alimentation et ses enjeux, mobilisation simultanée de tous les acteurs concernés.

In fine, l'ADEME propose des perspectives générales pour aller vers une maîtrise de l'empreinte environnementale d'ici 2030, présentéesdans le schéma ci-dessous :

Diffusion des changements au sein de la société



Julia Gassie, Centre d’études et de prospective

Source : ADEME